



PÔLE DE COOPÉRATION
POUR LES MUSIQUES ACTUELLES
EN PAYS DE LA LOIRE

Folk' Archives : Les enjeux du patrimoine des musiques actuelles en Pays de la Loire

Retour sur le parcours de conférences proposés lors des Rendez-vous du Pôle du 31 janvier 2019.



Conférence « Raconter son histoire en créant son patrimoine » - Rendez-vous du Pôle du 31 janvier 2019

- Rencontre organisée dans le cadre des rencontres régionales : « Rendez-vous du patrimoine vivant »

Rappel du programme du 31 janvier 2019

9h00 : ACCUEIL

9h30/10h : MOTS D'ACCUEIL & OUVERTURE DE LA JOURNÉE

*En présence de : **Gérald Chabaud** (Président du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire), **Laurence Garnier** (Vice-Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire), **Nicole Phoyu-Yedid** (Directrice de la DRAC des Pays de la Loire).*

10h/12h30 : RACONTER SON HISTOIRE EN CRÉANT SON PATRIMOINE

Pourquoi patrimonialisons-nous ? En ouverture de cette journée, chercheurs et acteurs du territoire interrogent les spécificités du patrimoine immatériel et vivant, sa collecte et ce qu'il traduit des légitimités et modes de vie collectifs. Comment patrimonialisons-nous ? Retours d'expériences sur les pratiques de collecte, d'archivage, les potentiels et limites des outils existants: focus sur les initiatives Altern'archives à Montaigu et Jet FM, dans le cadre du projet Folk'archives.
*Intervenants / Témoins : **Gérôme Guibert** (sociologue, MCF à la Sorbonne-Nouvelle), **Philippe Boisseleau** (directeur, OPCI), **Eva Nicolas** (doctorante, LEMNA - IAE Université de Nantes), **Henri Landré** (Jet FM), **Thierry Heuvelin** (Icroacoa/Montaigu, Altern'archives)*

12h30/14h : Pause

14h00/15h30 : PATRIMOINE : SOURCE DE CRÉATION !

De tout temps et quelle que soit l'esthétique, artistes de musiques actuelles et traditionnelles ont puisé dans les archives pour nourrir leurs processus créatifs. La relecture et l'interprétation des traces disponibles relèvent d'un enjeu particulier dans la création d'une œuvre et participe à la mise en place du patrimoine de demain. Entre réappropriation, hommage, et réinterprétation, comment ces œuvres se placent sur le marché musical ?

*Modérateur : **Michael Spanu** (sociologue) Intervenants / Témoins : **Sylvain Girault** (artiste et pôle ressources expertise, Nouveau Pavillon), **Fabrice Géry** (label Akuphone), **Ronan Courty** (musicien, No Tongues)*

15h30/17h00 : LES MUSIQUES ACTUELLES AU MUSÉE

A la croisée des routes entre mise en valeur de la patrimonialisation et accessibilité des données, se pose la question de la muséographie des musiques actuelles. Grâce aux exemples de "Rock in Laval" et de "Rock! une histoire nantaise", seront abordés les choix de collection, curation et narration dans les stratégies de mise en visibilité de ces démarches collectives. Éclairages et échanges sur les enjeux scénographiques propres à ce patrimoine immatériel et vivant.

*Modérateur : **Emmanuel Parent** (anthropologue, Université de Rennes 2) Intervenants / Témoins : **Marc Touché** (sociologue, chargé de mission au Mupop-Montluçon), **Laurent Charliot** (commissaire de l'exposition Rock ! au Château des ducs de Bretagne), **Pierre Chotard** (responsable du service des expositions temporaires, Château des ducs de Bretagne), **Nicolas Moreau** (chargé de mission actions artistiques, Mayenne Culture)*

17h15/18h15 : VISITE DE L'EXPOSITION "[ROCK! UNE HISTOIRE NANTAISE](#)"

*Guidée et commentée par **Laurent Charliot** (commissaire de l'exposition) et **Pierre Chotard** (responsable du service des expositions temporaires).*

Folk' Archives : Les enjeux du patrimoine des musiques actuelles en Pays de la Loire

Profitant de l'exposition « Rock ! Une histoire nantaise » au Château des ducs de Bretagne, le Pôle a relancé la discussion autour du patrimoine des musiques actuelles lors de ses Rendez-vous du Pôle, le 31 janvier 2019. Professionnels de la filière musicale et chercheurs se sont réunis afin d'aborder, théoriquement et concrètement, les questionnements relatifs à la patrimonialisation des musiques actuelles. Retour sur les échanges recueillis lors des conférences et tables rondes de cette journée.

Le parcours « patrimoine » des Rendez-vous du Pôle s'est décliné en trois temps abordant chacun une dimension spécifique de la patrimonialisation des musiques actuelles :

- les enjeux des démarches patrimoniales et les difficultés rencontrées par les acteurs pour les mettre en œuvre ;
- l'appropriation du patrimoine comme ressource à la création ;
- et la muséalisation des musiques actuelles.

Conférence 1 – Raconter son histoire en créant son patrimoine

• « Qu'entend-on par patrimoine des musiques actuelles ? »

Il a été rappelé par **Philippe Boisseleau**, directeur de l'OPCI, que l'étude du patrimoine des musiques actuelles s'inscrit dans le renouvellement du paradigme patrimonial occidental dont la signature de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, en 2003, marque l'avènement officiel. Ce n'est pas tant la dimension immatérielle que la dimension vivante, accordée aux patrimoines dans ce traité, qui a été soulignée, ainsi que l'importance du rôle des communautés pour reconnaître et porter ces patrimoines.

Outre l'ouverture du champ patrimonial, **Gérôme Guibert** a exposé différents facteurs ayant permis la reconnaissance progressive des musiques actuelles comme patrimoine par les institutions – reconnaissance qui, a-t-il souligné, peut encore parfois être l'objet de tensions. Ces facteurs sont une nouvelle vision de la culture par la société (conceptualisée par Richard Peterson au travers de la notion d'omnivorité inclusive), la montée des pratiques musicales amateurs, la considération de la musique populaire comme une culture commune, le développement de pratiques d'archivage « DIY » portées par des communautés d'amateurs et de fans, et la prise en compte de l'économie créative au sens de Simon Frith pour qui « l'industrie du disque fait partie des subcultures, on ne peut séparer la dimension économique des autres dimensions ».



G r me Guibert

Ce premier temps d'intervention a aussi  t  le moment de **pr ciser les sp cificit s du ph nom ne de patrimonialisation des musiques actuelles**. G r me Guibert a utilis  les termes anglophones *art music*, *folk music* et *popular music* pour distinguer les musiques savantes, les musiques traditionnelles et les musiques populaires  lectro-amplifi es. Ces derni res, gr ce au d veloppement de l'enregistrement dans les ann es 50, sont intimement li es au march   conomique et associ es   l'univers de l'*entertainment*, du divertissement de masse. Elles concernent ainsi une tr s grande partie de la population. Cela explique en partie la diversit  des acteurs et des pratiques patrimoniales propres   la patrimonialisation des musiques actuelles : industries musicales, m dias, amateurs de musique, associations ou institutions, tous participent avec des moyens et des modes de narration divers   produire des discours patrimoniaux.

- « A quoi ça sert ? Comment on fait ? »

Les témoignages de **Thierry Heuvelin** (collectif Icroaco) et **Henry Landré** (Jet FM) ont permis d'illustrer concrètement les questions qui se posent lorsqu'un organisme souhaite entrer dans une démarche de patrimonialisation. Si des problèmes techniques ont été identifiés, comme la gestion des droits d'auteurs, le manque de temps et de moyens ou les limites des outils numériques, l'accent a également été mis sur les bénéfices que peuvent apporter les projets de patrimonialisation. Parmi eux, le fait d'acquérir la reconnaissance des pouvoirs publics pour le développement de projets musicaux s'inscrivant dans un temps long et de légitimer ainsi la pratique musicale sur un territoire. Le projet patrimonial présente alors une dimension politique pouvant servir un positionnement militant.



A également été évoquée la volonté de créer du lien intergénérationnel pour transmettre des valeurs associatives fortes et favoriser l'engagement et l'appropriation des activités de l'association par les plus jeunes. Cette transmission permet de perpétuer le sens du projet associatif en instaurant une certaine continuité.

Enfin, la patrimonialisation a aussi été présentée comme étant une ressource pour le présent. Dans le cas de la radio Jet FM, les archives d'émissions de radio ou d'interviews peuvent servir à enrichir ou à inspirer la production de nouveaux contenus médiatiques. Le patrimoine apparaît ainsi comme une formidable source de création, sujet sur lequel se sont penchés les intervenants du second temps fort de cette journée.

Conférence 2 – Patrimoine : source de création !

- La question de la réappropriation de la trace : entre patrimoine vivant et culture

Fondateur et directeur du Nouveau Pavillon durant une quinzaine d'années, **Sylvain Girault** a témoigné lors de cette table ronde de la vision qu'il a développée du lien entre patrimoine et création tout au long de son parcours. Selon lui, la question du patrimoine « c'est la question de la trace » or cette trace « est intéressante lorsqu'elle est utilisée, réinvestie ». La frontière entre patrimoine vivant et culture est alors floue : pour Sylvain Girault, l'essence de la musique est culturelle et se manifeste par « une assimilation d'éléments étrangers, de traces différentes, d'héritages différents », d'autant plus avec les musiques traditionnelles et populaires qui se transmettent surtout oralement. « L'appropriation d'un patrimoine ou d'un langage pour s'exprimer par soi-même est intéressante. [...] On a tous joué au téléphone arabe » ajoute-t-il pour illustrer son propos.



Ronan Courty, Michael Spanu et Sylvain Girault

La question de l'incarnation du patrimoine est alors importante. « Une chanson ne vaut que pour ce qu'elle a à exprimer [...] le patrimoine n'est rien avant qu'il ne soit incarné par une personne » souligne Sylvain. Cette dernière idée est directement en lien avec sa conception de la culture qui doit « s'adresser à autrui, faire bouger les lignes, être source de partage et parfois de tensions ». En ce sens, « il existe un aller-retour entre des démarches artistiques et des formes de collectage qui, finalement, s'intéressent plus à des personnes qu'au patrimoine en tant que tel » conclut-il en faisant référence à la démarche de création du groupe No Tongues.

- Quand le patrimoine devient une ressource à la création

Ayant créé les musiques de leur deuxième album à partir de sons collectés auprès des peuples Tekos et Wayãpi lors d'un voyage en Guyane, les musiciens du groupe No Tongues s'inscrivent dans cette démarche hybride entre transmission patrimoniale et création originale. Pour **Ronan Courty**, bassiste du groupe, la question de la transmission est importante, mais selon une dimension où l'imagination du public doit pouvoir s'exprimer librement. Il ne s'agit pas de mettre l'accent sur les sources collectées en tant telles, mais sur la réception que peut en avoir le public une fois que celles-ci sont interprétées par le groupe sur scène. « Il faut laisser le cadre ouvert à l'appropriation des musiques par le public, susciter l'imagination » précise Ronan.



Philippe Boisseleau et Henri Landré

Concernant le processus de création, « il s'agit surtout de bricolage, d'expérimentation » avoue Ronan, rejoignant les propos de **Fabrice Géry**, responsable du label Akuphone. Ce dernier travaille sur des rééditions d'albums et sur de la création originale à partir de chansons qui ne sont plus éditées ou diffusées. Tous deux s'accordent à dire que le patrimoine est « un passeport pour la musique expérimentale ». Qu'il s'agisse de musiques traditionnelles dans le cas de No Tongues ou de musiques populaires amplifiées dans le cas d'Akuphone, ces musiques jouent le rôle de médiatrices : parce qu'elles évoquent des sensations ou des souvenirs qui parlent au public ou aux distributeurs de musique, elles facilitent l'acceptation des musiques expérimentales qu'elles ont participé à créer.

Conférence 3 – Les musiques actuelles au musée

- Faire entrer le rock au musée, les premiers questionnements

La dernière conférence du parcours Patrimoine des Rendez-vous du Pôle a été consacrée à la thématique des musiques actuelles au musée. **Marc Touché**, sociologue ayant travaillé pour le MNATP et le Mupop de Montluçon, pionnier dans le domaine de la patrimonialisation des musiques actuelles en France, témoigne de la difficulté de convaincre les institutions de s'ouvrir à ce champ patrimonial dans les années 80. Son travail de collectage et de recueil de témoignages a permis de développer la collection permanente de musiques actuelles du Mupop, laquelle est aujourd'hui une référence sur le territoire français.



*Nicolas Moreau, Laurent Charlot, Pierre Chotard,
Marc Touché et Emmanuel Parent*

L'un des enjeux lors de la documentation de cette collection a notamment été de nommer des choses pour lesquelles il n'existait pas de mots pour les définir. Il a ainsi développé des termes et concepts comme « musiques électro-amplifiées » pour désigner les *popular music*, ou la culture du « vibrationnisme » ou du « potentiomètre » pour définir les manières de produire, d'écouter et de vivre les musiques populaires.

Un autre défi auquel il a fallu faire face, et qui pose toujours question, est de rendre compte, dans l'espace muséal, de toutes les dimensions qu'englobe le patrimoine des musiques actuelles : pratiques et usages, sociabilités, rapport au corps et aux émotions lié à la culture du vibrationnisme etc. « Les basses font partie des couleurs de ces musiques. Lorsqu'on va au Louvre voir des peintures, on ne dit pas « le rouge fait mal aux yeux, il faut l'enlever », on prend le tableau comme il est » illustre Marc Touché. Une réflexion importante est alors à mener au niveau technique afin de mettre au point des dispositifs muséographiques qui permettront de faire vivre au visiteur une expérience fidèle à la façon dont ont été vécues les musiques actuelles à une époque et en un lieu donné.

- Réaliser une exposition sur l'histoire d'une scène rock locale

L'intervention de **Nicolas Moreau**, qui a travaillé avec Marc Touché à la réalisation du projet « Rock in Laval », met également l'accent sur la complexité d'offrir différents modes de narration aux publics. Ayant donné lieu à un livre et à une exposition sur l'histoire du rock en Mayenne, le projet Rock in Laval a été pensé différemment au travers de ces deux supports de médiation. Le premier propose une narration sous forme de récit, plutôt que sous forme d'annuaire ou d'abécédaire comme c'est souvent le cas des livres d'histoire du rock. Construit autour de personnages, presque comme un roman, avec beaucoup de données sociologiques, le récit permet de mettre en relation de nombreux



Nicolas Moreau

témoignages, avec une mise en contexte locale, nationale et internationale. Par ce mode de narration, l'idée était de pouvoir intéresser aussi bien les Lavallois que ceux n'ayant pas vécus à Laval. Concernant l'exposition, le parti pris a été celui de raconter l'histoire du rock « vue de Laval ». Les références à une culture commune du rock en France sont alors nombreuses, si bien qu'elles peuvent faire écho à n'importe quel visiteur ayant vécu le rock dans un contexte local différent. Les modes de narration de ces deux supports se complètent alors.

Enfin, **Laurent Charliot** et **Pierre Chotard**, respectivement commissaire d'exposition de « Rock! Une histoire nantaise » et responsable du service des expositions temporaires du Musée d'histoire de Nantes, sont intervenus afin de parler de l'exposition. Ils sont notamment revenus sur le choix qui a été fait de « faire parler Laurent » dans l'exposition. En effet, le discours proposé est volontairement subjectif. Parce qu'il existe autant d'histoires du rock vécues qu'il n'existe d'individus, ce parti pris permet de faire savoir au visiteur qu'il s'agit d'une version de l'histoire, celle de Laurent Charliot, mais qu'il en existe d'autres. Cela pose la question, essentielle à la patrimonialisation, de la production des discours et de leur impact. L'enjeu est d'autant plus important que le musée, en tant qu'institution patrimoniale, participe grandement au discours dominant sur l'histoire des musiques actuelles. Pour conclure, Marc Touché fait remarquer très justement qu'une telle exposition est « une carte blanche donné à un passionné comme on donnerait carte blanche à un artiste » et que cette démarche en soi serait intéressante à étudier.

Conclusion et perspectives : des axes de réflexion communs

- La gestion des droits

Tout au long de ces trois temps forts, plusieurs thématiques communes ont été abordées. Elles reflètent notamment les besoins des acteurs menant un projet de patrimonialisation. Tout d'abord, la question de la gestion des droits (propriété intellectuelle, droits SACEM etc.) a été soulevée à plusieurs reprises, que ce soit concernant la valorisation d'archives ou la création originale à partir de sources collectées. Les stratégies et pratiques sont alors diverses pour faire face à cette difficulté : Thierry Heuvelin et le collectif Icroacoa ont archivé des sons et images autoproduites par des personnes étant dans la même démarche militante qu'eux et ont ainsi esquivé astucieusement la gestion des droits ; Ronan Courty et le groupe No Tongues ont fait signer des documents SPEDIDAM aux interprètes dont ils ont collecté les voix afin qu'une rétribution leur soit versée ; Fabrice et Akuphone ont utilisé des archives libres de droit lors de leur projet en partenariat avec la BNF afin de ne pas avoir de soucis de diffusion.

Philippe Boisseleau souligne que des organismes comme le Pôle ou l'OPCI, dans le cadre de programme de coopération comme Folk Archives, peuvent apporter un appui aux structures afin de résoudre les questions liées à la gestion des droits. Ils peuvent faire bénéficier les acteurs de leur expertise et favoriser la mutualisation des connaissances et des compétences. Bien sûr, la coopération requiert un engagement actif de chacune des structures pour que la dynamique soit favorable à tous.

- **L'utilisation du numérique**

L'utilisation du numérique dans les processus de patrimonialisation a également été abordée par plusieurs des intervenants et lors d'échanges avec le public. L'expression « vider les cerveaux sur les disques durs » utilisée par Thierry Heuvelin (collectif Icroacoa) illustre savamment la difficulté d'entreprendre et de mener à terme le long processus d'inventaire et d'enregistrement des métadonnées lié à l'archivage. La mémoire est parfois l'apanage de quelques personnes qui peuvent difficilement déléguer cette tâche. S'ajoute à cela les considérations techniques : quels outils et quelles méthodes utiliser ? Faut-il développer des compétences spécifiques ? Quels sont les moyens financiers nécessaires ? En outre, Henri Landré (Jet FM), relatant de la perte d'un disque dur, a souligné le risque lié au stockage des données numériques. Si le support numérique donne l'illusion de pouvoir conserver une quantité infinie de données, la question de la pérennisation de ce support se pose. Enfin, la numérisation des données est un autre problème qui a été soulevé, cette tâche chronophage nécessitant du matériel de qualité n'est pas toujours à la portée de tous.

A propos du numérique, Philippe Boisseleau a tenu à alerter les porteurs de projets d'archivage concernant les plateformes de stockage et de diffusion en ligne comme Google ou Youtube. Lorsqu'un document est déposé sur ces plateformes, les droits de propriété sont partagés avec elles. Il faut donc être très vigilant lorsqu'on souhaite réaliser une telle démarche avec un bien public. Si ces plateformes peuvent servir aisément à communiquer sur les projets, elles ne devraient pas servir à indexer des données patrimoniales.

Concernant les autres questions, Philippe rappelle qu'il existe des solutions facilitées par la coopération. Par exemple, concernant la numérisation des données, elle peut être réalisée par des professionnels. L'intérêt de se regrouper et d'entrer dans une démarche collective est alors de pouvoir négocier des tarifs. Cela peut aussi servir à obtenir des partenariats dans le cadre d'un programme commun permettant de signer des conventions spécifiques, avec la BNF par exemple, hautement qualifiée pour s'occuper de la numérisation de documents fragiles.

- **La question de la sélection patrimoniale parmi la profusion d'archives**

Un autre problème constaté, celui de la profusion des archives et de la question de la sélection : que doit-on conserver ? Comment faire des choix ? Le conseil donné par G r me Guibert est d'entreprendre la démarche de patrimonialisation dans le cadre d'un projet spécifique en rapport avec une situation donnée (un événement, une émission etc.). Traiter les archives, entrer dans une démarche de patrimonialisation « doit servir le présent ». Cela permet de prioriser certaines archives à traiter plutôt que d'autres, de donner un sens à la démarche et surtout des échéances, projet par projet. Néanmoins, G r me fait remarquer que, dans la mesure du possible, il est nécessaire de structurer un minimum les données afin d'avoir une vue d'ensemble des archives disponibles et de

pouvoir les retrouver facilement si l'on en a besoin. Il ajoute que cette structuration est d'autant plus précieuse que si certaines données se perdent, la structure, elle, restera. Cela permettra de garder une trace de ce qui a existé.

Concernant la notion de projet d'archivage, Philippe Boisseleau a rappelé en quoi consistait un processus de patrimonialisation que l'on retrouve bien souvent dans ce type de projet : la prise en compte d'un enjeu, le lancement des inventaires (tableaux, témoignages etc.), la question des droits à différents niveaux, la numérisation/documentation/indexation dans une base de données, la production des connaissances avec les chercheurs et la réflexivité, et la médiation avec la diffusion (publication, exposition etc.) L'exemple du projet du collectif Icroacoa est intéressant à ce titre. Il a été mis en place dans le cadre de Folk Archives, avec l'appui du Pôle et de l'OPCI, et a permis de donner lieu à un site internet et à des expositions. Abordée comme un projet, la démarche a même convaincu la Région de verser un financement au titre de l'investissement. Cette journée a donc été l'occasion d'aborder différentes dimensions attachées à la patrimonialisation des musiques actuelles, de soulever des questionnements, d'identifier des besoins sur le territoire, et d'envisager des solutions dans le cadre d'une coopération des acteurs à l'échelle régionale.



Philippe Boisseleau et Thierry Heuvelin

Folk Archives

Vous possédez des archives musiques actuelles que vous souhaiteriez sauvegarder et valoriser ? Vous souhaitez prendre part à la co-construction du projet Folk Archives ? Vous désirez simplement en savoir plus ?

Contactez
Cécile Verschaeve
de l'équipe du Pôle :
cecile@lepole.asso.fr
02 40 20 03 25



POLE DE COOPERATION
POUR LES MUSIQUES ACTUELLES
EN PAYS DE LA LOIRE

En partenariat avec :



Des archives musiques actuelles c'est quoi ?

Musiques, témoignages, affiches, disques, instruments,
émissions de radio, pratiques culturelles, danses, look, langages...

**Ce sont tous les éléments liés à une identité musicale qui, selon
vous, mérite de rester dans la mémoire collective.**

*Les supports d'archives : enregistrements sonores, vidéos, visuels (photos, impressions,
dessins, écrits...).*

De quoi parle-t-on et comment ça marche ?

Connaître son passé est essentiel pour se projeter dans l'avenir et pour faire reconnaître son rôle dans l'histoire sociale et sur le territoire. Les musiques actuelles en Pays de la Loire sont le fruit de pratiques hétéroclites, de rencontres, de mouvements populaires, d'engagement et d'échanges culturels propres au territoire régional. Pour favoriser la transmission de ce patrimoine immatériel et vivant, le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire met en relation dans le cadre de Folk Archives des acteurs ressources, des chercheurs, des collectivités territoriales et des structures de musiques actuelles qui ont un projet pour sauvegarder et la valoriser du patrimoine Musiques actuelles.

Ce sont des projets collectifs avec un processus en 3 étapes :

1. Collecte des archives
2. Archivage et création d'une base de données (inventaire, numérisation, indexation)
3. Valorisation du projet d'archivage

A qui est destiné Folk Archives ?

Folk Archives est destiné à tous les organismes porteurs d'un projet musiques actuelles (structure de production, label, salle de diffusion, café-concert, festival, disquaire, école de musique, structure d'accompagnement artistique, média dédié à la musique...). Chacun peut participer à la co-construction du projet et bénéficier d'un soutien pour la sauvegarde et la valorisation de ses archives.

Quels sont les objectifs ?

- > Transmettre des connaissances et des compétences (soutien et conseils méthodologiques, techniques et humains pour la collecte, l'inventaire, la numérisation, l'indexation, la conservation et la valorisation de vos archives).
- > Mutualiser des outils adaptés aux projets de chacun (bases de données en ligne, thésaurus...) tout en favorisant les échanges entre eux.
- > Encourager l'organisation d'événements de valorisation (exposition, rencontres professionnelles...) et donner de la visibilité aux projets de patrimonialisation du territoire régional.